sérieusement la possibilité de faire bénéficier l'Egypte de nos programmes d'aide technique et financière. Nous envisageons également de mener des projets d'aide bilatérale ou multi-latérale en collaboration avec d'autres pays donateurs. En outre, j'ai autorisé l'ACDI (Agence canadienne de développement international) à verser une contribution d'un million au fonds spécial du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) pour le réaménagement de la région du canal de Suez.

Quant à notre activité économique bilatérale, elle a aussi été bien accueillie à Djedda, à Amman et à Bagdad. Dans toutes ces capitales, j'ai senti un désir réciproque de rapprochement. D'ailleurs, les dirigeants arabes ont tous témoigné d'un vif intérêt en faveur de l'intensification et de l'expansion des échanges commerciaux et de la coopération économique avec le Canada, pays qui possède, estiment-ils, les connaissances techniques et la capacité nécessaires pour mener à bien des projets dans certains secteurs vitaux de leurs programmes de mise en valeur. De plus, pour diverses autres raisons, ils considèrent le Canada comme un partenaire particulièrement approprié dans le domaine de l'industrie.

En Arabie saoudite, nous avons signé un Protocole d'entente sur la coopération économique créant un comité économique mixte qui doit tenir sa première réunion à Ottawa au début de l'été. Il m'a fait plaisir d'apprendre de la bouche du ministre des Affaires étrangères de ce pays Son Altesse royale le prince Saud, que son gouvernement avait décidé d'établir une mission diplomatique permanente au Canada dans un avenir rapproché, témoignage supplémentaire du désir de l'Arabie Saoudite de raffermir nos liens bilatéraux. Le fait que ma visite dans ce pays soit la cinquième effectuée par un ministre canadien au cours des deux dernières années démontre clairement que nous partageons ce voeu.

En Iraq, nous avons aussi confirmé notre volonté commune d'établir des liens économiques et commerciaux plus étroits. D'ailleurs, une délégation canadienne rentre à peine de Bagdad où elle a mis la dernière main à deux accords: l'un sur les échanges commerciaux et l'autre sur la coopération technique et économique. Le second prévoit la création d'une commission économique mixte, dont la première réunion doit aussi avoir lieu dans le courant de l'année.

Pendant mon séjour malheureusement trop court en Jordanie, j'ai eu l'occasion de discuter avec Sa Majesté le roi Hussein et avec le prince héritier Hassan du nouveau plan quinquennal de leur pays. Fort impressionné par les progrès économiques enregistrés par le Royaume hachémite de Jordanie, j'ai suggéré aux autorités, bien que nos